

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL : NOUS SOMMES LOIN DU COMPTE !

La fonction publique territoriale a beau être composée de 63 % de femmes, les inégalités demeurent de l'embauche à la retraite. Elles se retrouvent dans toutes les composantes de la carrière : la rémunération, l'accès au poste à responsabilité, le temps de

travail, l'accès à la formation... Ces inégalités sont à la fois marquées par le genre ainsi que par l'âge, la catégorie et la filière. Selon les données Adelyce*, **le salaire moyen des hommes est supérieur de 14,8 % à celui des femmes, soit + 362 € bruts mensuels pour les**

hommes dans la fonction publique territoriale, en 2022.

Dans la filière administrative : en 2023, en moyenne, à temps de travail équivalent une femme perçoit un traitement de 2964 € alors qu'un homme perçoit 3578 €.

* Observatoire de la masse salariale de la fonction publique territoriale – Vue des agents – Adelyce

LA CGT REVENDIQUE

- ▶ L'effectivité de l'égalité salariale, « à travail égal, salaire égal » ;
- ▶ L'augmentation des salaires et des pensions ;
- ▶ L'abrogation des réformes des retraites, pour un retour à la retraite à 60 ans ;
- ▶ Un droit à la santé par « le 100 % Sécurité sociale » et l'adaptation des autorisations spéciales d'absences liées à des pathologies et maladies touchant particulièrement les femmes ;
- ▶ La suppression de la mesure baissant de 10 % le taux de remplacement du traitement de base pendant les arrêts maladie ordinaires.
- ▶ La gratuité des protections hygiéniques et leur mise à disposition gratuite sur le lieu de travail ;
- ▶ La suppression des jours de carence pour toutes et tous ainsi que le retour à 100 % de la prise en charge à 100 % en cas de maladie ordinaire dès le premier jour ;
- ▶ La liberté de disposer de son corps et de ses choix avec la gratuité des moyens de contraception et l'ouverture de centres IVG, de centres de santé sexuelle et de maternité ;
- ▶ Le respect de la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels genré (DUERP).

LE 8 MARS 2025, EXIGEONS DES SERVICES PUBLICS FORTS POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ DANS TOUTES LES INITIATIVES, ACTIONS ET MANIFESTATIONS



RETROUVEZ NOS ANALYSES ET ARGUMENTS
SUR NOTRE SITE INTERNET
www.cgtservicespublics.fr



+ D'INFO